

Communiqué de presse

20 décembre 2002

Sécurité routière :

Le CISR jette la formation et l'éducation aux oubliettes de la société

« Vous allez voir ce que vous allez voir » avait promis le CISR¹ du mercredi 18 décembre. Force est de constater que la « grande cause nationale » a accouché d'une souris incohérente.

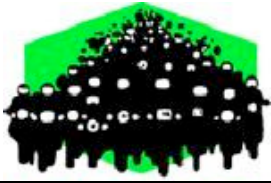
Fondé sur une répression accrue, le projet proposé semble vouloir soigner les symptômes et non l'attitude des usagers de la route. Quelles sont les « innovations » avancées pour modifier les comportements ?

Le permis probatoire, tout d'abord. Il sous-entend principalement une formation incomplète et une incapacité à évaluer réellement les capacités du jeune conducteur. Le candidat paye cher une formation et un Inspecteur (via ses impôts) pour s'entendre dire que son permis ne lui « permet » pas encore de conduire. Un bel aveu d'incompétences que les autorités font assumer seul à l'utilisateur.

L'automatisation et le renforcement des contrôles de vitesse sur l'autoroute, ensuite. Les accidents ont lieu principalement sur les routes secondaires (94% contre 6% sur l'autoroute). Cette mesure est donc nettement démagogique. La FFMC propose d'instaurer l'autoroute gratuite pour les jeunes conducteurs, ce qui les inciterait à moins emprunter les nationales (4,4 fois moins sûres) ou les départementales (7 fois moins sûres).

L'amende devra être payée par prélèvement immédiat sur le compte bancaire du contrevenant. Evidemment, la contestation devient impossible. Mais que penseront les conducteurs de bonne foi ? Et qui oserait affirmer que des sanctions financières imposeront à tous une attitude civique et respectueuse des autres ? Dans l'histoire de

¹ Comité Interministériel de Sécurité Routière



l'humanité, aucun exemple ne vient étayer l'hypothèse selon laquelle une répression draconienne a arrêté un individu dans son geste illégal, dès lors qu'il pense être dans son bon droit. Et c'est le cas des dizaines de millions de Français qui, au mois une fois dans leur vie, « brûlent » un feu rouge, un stop ou accélèrent pour « arriver à l'heure ».

La répression ne permet pas de s'attaquer directement aux causes des accidents, seulement de constater les erreurs commises sur la route. La sanction doit être l'ultime recours.

La FFMC propose de travailler à une véritable politique globale de sécurité routière dans laquelle la prévention (l'éducation, l'information et la formation), l'amélioration des infrastructures et l'entretien du réseau routier seront pris dans leur intégralité. Car ils sont les seuls outils efficaces pour un changement durable des comportements.

Aujourd'hui, la FFMC prend note de la continuité de cette politique inefficace de sécurité routière, pensée apparemment plus comme un moyen de rapporter de l'argent dans les caisses de l'Etat que pour économiser des vies. Elle appelle les usagers de la route et les contribuables à réfléchir à l'utilisation de leurs fonds et aux mandats qu'elle donne à ses représentants, qui font la part belle aux associations sécuritaires de tout poil sans engager de véritable réflexion sur ce que doit être la formation d'un conducteur tout au long de sa vie.

L'hiver sera froid en température, mais la FFMC promet pourtant qu'il sera chaud.

Contact presse : Olivier DUCHEZ - 06.89.15.67.00